



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°10/2024

En séance du 5 juin mai 2024 à 16h00, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. RETOUR DES CONCESSIONS DES FORCES MOTRICES D'ORSIERES

Le Conseil est informé sur l'avancement du processus par M. Blaise Lovisa, ingénieur spécialisé du bureau IMDM, mandaté pour l'accompagnement du projet. Cette présentation sera également effectuée lors de l'Assemblée Primaire du 19 juin en vue de l'Assemblée Primaire extraordinaire du 11 septembre 2024 où la population sera appelée à se prononcer sur le projet.

### 2. DIVERS

<b>Travaux publics - Auxiliaires 2024</b>	Le Conseil décide de nommer M. Thomas Ropraz auxiliaire de l'équipe des travaux publics pour la saison estivale 2024.
<b>L'Ourson - installation d'un écran géant</b>	Le Conseil autorise l'installation d'un écran géant pour la diffusion des matchs de l'Euro 24 en rendant l'exploitant attentif à ses obligations (nuisances sonores).
<b>Les 400 Coups - autorisation tardive</b>	Le Conseil autorise la fermeture de l'établissement à 1h du matin le vendredi 21 juin 2024.
<b>Couvert du Botza</b>	Le Conseil décide d'imposer aux utilisateurs du couvert du Botza l'extinction de la musique dès minuit.

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°11/2024

En séance du 12 juin mai 2024 à 16h00, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. RAPPORT DE LA COMMISSION RESSOURCES NATURELLES, EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE ET MOBILITÉ (Président : Raphaël Moulin)

<b>Navette à Champex-Lac et La Fouly</b>	Le Conseil décide de renouveler l'offre de la navette estivale à Champex-Lac en intensifiant les contrôles de parcage sauvage et en améliorant la communication. Les chiffres relatifs à l'utilisation de la navette hivernale à Champex-Lac et La Fouly sont excellents et les retours très positifs.
<b>Nuit des Perséides - Saleinaz</b>	L'éclairage sur la plateau de Saleinaz sera coupé la nuit du 12 au 13 août 2024 pour la nuit des Perséides.

### 3. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE DU DISTRICT D'ENTREMONT

Le Conseil reçoit Mme Fanny Glassey, qui présente les activités 2023 et les projets 2024 de l'animation socio-culturelle.



#### 4. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
<b>Transformation(s)</b> <b>Rénovation(s)</b> <b>Démolition(s)</b> <b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Rausis Sylvie pour l'isolation périphérique, la réfection de la toiture et la pose de panneaux photovoltaïques à Orsières</li><li>▪ Carraux Noémie pour la réfection de la toiture et la création de 4 fenêtres de toit et d'une cheminée aux Arlaches</li></ul>
<b>Demande de préavis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fondation de la Providence pour la construction d'appartements protégés à Orsières</li></ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pellarin Géard pour la prolongation de l'autorisation de réaliser un couvert à Champex-Lac</li><li>▪ Fondation de la Providence pour une dérogation relative à la pose de gabarit pour la construction d'appartement protégés à Orsières</li></ul>
<b>Dossiers traités par l'Etat du Valais</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Téléverbier SA pour la construction d'un nouveau télésiège Pissevache-Grand-Tsai</li></ul>
<b>Permis d'habiter</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Giroud Martine et Pellarin Gérard pour la régularisation des modifications de façades et des extérieurs à Champex-Lac</li></ul>

#### 5. DIVERS

<b>Cirque Helvetia</b>	Le Conseil autorise l'installation du Cirque Helvetia sur la Place des Ides et la présentation de leur spectacle le mercredi 24 et le jeudi 25 juillet 2024.
<b>Autorisations tardives</b>	Le Conseil accorde les autorisations tardives suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les 400 Coups : ouverture jusqu'à 1h du matin tous les vendredis de juillet et août</li><li>▪ L'Ourson : ouverture jusqu'à 1h du matin les samedis soirs durant l'Euro 24</li></ul> Ces ouvertures peuvent être révoquées en cas de manquements.

Séance levée à 19h15

Orsières, le 13 juin 2024

L'Administration communale